

ORIENTATION 1

S'ASSURER DE LA QUALIFICATION, DU MAINTIEN ET DU REHAUSSEMENT DE LA COMPÉTENCE DES MEMBRES

OBJECTIFS

1.1 S'assurer que les nouveaux membres atteignent les normes révisées d'admission à l'Ordre

1.2 Optimiser et bonifier les modalités de soutien aux membres et d'encadrement de la pratique

1.3 Stimuler l'adhésion des membres à une culture professionnelle basée sur l'éthique et la déontologie

ORIENTATION 2

FAVORISER LA RECONNAISSANCE ET LE RAYONNEMENT DE LA PROFESSION

OBJECTIFS

2.1 Améliorer la connaissance de la profession par le public

2.2 Faire valoir l'apport de l'expertise psychoéducative auprès des décideurs et partenaires

2.3 Améliorer le sentiment de fierté et d'appartenance des membres

ORIENTATION 3

ÊTRE UNE ORGANISATION FAISANT PREUVE D'AGILITÉ ET D'INNOVATION

OBJECTIFS

3.1 Attirer les meilleurs talents, assurer leur rétention, les mobiliser et miser sur la complémentarité des compétences

3.2 Accroître l'efficacité organisationnelle et déployer une gouvernance renouvelée et pérenne

3.3 Mettre en œuvre les nouvelles exigences en matière de protection des renseignements personnels et d'accès à l'information

Pour plus de détails sur les activités de l'Ordre

ORDREPSSED.QC.CA



NOTRE MISSION

L'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec veille à la qualité des services offerts par ses membres. Il les soutient et les encadre dans le maintien et le rehaussement de leurs compétences professionnelles et surveille l'exercice de la profession, en vue de protéger le public.

Par ses actions et ses collaborations, l'Ordre prend position pour que les personnes vulnérables ou aux prises avec des difficultés d'adaptation reçoivent des services adaptés à leurs besoins.



NOTRE VISION

L'Ordre entend consolider son statut de référence en matière d'exercice de la profession et de l'apport des psychoéducateurs et psychoéducatrices auprès des personnes vivant des difficultés d'adaptation. Grâce à son leadership et à sa présence, le public et les partenaires connaissent bien la contribution et la spécificité de la psychoéducation.



NOS VALEURS

Respect : Chaque personne agissant au nom de l'Ordre manifeste de la considération à l'égard de toutes les personnes avec qui elle interagit. Ceci implique des relations empreintes d'écoute, de discrétion et de diligence, et exempte de toute forme de discrimination.

Intégrité : Chaque personne agissant au nom de l'Ordre doit agir avec rigueur, transparence et éthique dans la poursuite de la mission de l'organisation de façon à préserver la confiance du public. Ceci implique de respecter nos engagements, d'être responsable de nos paroles et de nos actes, de prendre les décisions en considérant toutes les dimensions d'une situation et de respecter les lois et règlements.

Collaboration : Chaque personne agissant au nom de l'Ordre valorise l'entraide, le travail d'équipe et l'interdisciplinarité. Ceci implique de maintenir des relations de qualité et de faire preuve d'ouverture et d'engagement, en vue d'atteindre des objectifs communs.

Innovation : Chaque personne agissant au nom de l'Ordre est animée par un souci d'amélioration continue. Ceci implique qu'elle est ouverte aux nouvelles idées, et qu'elle partage et développe ses connaissances afin de générer des actions à valeur ajoutée au service de la mission de l'Ordre.